



Pratiques

Linguistique, littérature, didactique

165-166 | 2015

Étudier les figures en contexte : quels enjeux ?

Anaphore, épiphore & Co

La répétition réticulaire

Anaphora, Epiphora & Co: Figures of Repetition in Textualization

Emmanuelle Prak-Derrington



Éditeur

Centre de recherche sur les médiations
(CREM)

Édition électronique

URL : <http://pratiques.revues.org/2554>

DOI : 10.4000/pratiques.2554

ISSN : 2425-2042

Référence électronique

Emmanuelle Prak-Derrington, « Anaphore, épiphore & Co », *Pratiques* [En ligne], 165-166 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://pratiques.revues.org/2554> ; DOI : 10.4000/pratiques.2554

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Tous droits réservés

Anaphore, épiphore & Co

La répétition réticulaire

Anaphora, Epiphora & Co: Figures of Repetition in Textualization

Emmanuelle Prak-Derrington

La répétition est la plus forte des figures de
rhétorique
Napoléon, *Maximes et pensées*¹

Introduction : de la problématique des figures à la problématique de la répétition

- 1 Le renouvellement de la problématique des figures est récent. Il s'inscrit dans le renouvellement plus vaste de l'ensemble des études rhétoriques, initié il y a plus d'un demi-siècle par les ouvrages de C. Perelman (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958) et S. Toulmin (1958). En trois décennies, on est passé d'une approche statique et taxinomique des figures (l'approche-inventaire, portée à son plus haut degré dans les deux manuels de P. Fontanier, que G. Genette pouvait encore, en 1968, saluer comme « l'aboutissement de toute la rhétorique française, [leur] monument le plus représentatif et le plus achevé », à une approche dynamique et relationnelle (Bonhomme, 1998), pragmatique (Bonhomme, 2005) et enfin à une approche polyphonique des figures (Rabatel, 2008 ; Calas *et al.* 2012).
- 2 Désormais, les figures sont analysées par les linguistes dans le rapport qu'elles entretiennent avec la situation de communication. Exit la rhétorique « herbier »², où les figures sont autant d'espèces rares aux noms savants, détachées de leur environnement, *décontextualisées*, place aux figures *contextualisées* (Salvan, 2013) : aux figures vivantes, prises dans le mouvement du discours, lui-même inscrit dans la relation entre locuteur, interlocuteur et monde. Les figures sont sorties de l'exception stylistique où elles étaient restées longtemps cantonnées. En tant que schèmes discursifs, qui assument un rôle mémoriel, régulateur et signalétique (Bonhomme, 2005 : 41), elles ont acquis en

linguistique droit de cité. Le mouvement de la pragmatique a permis de dépasser le cloisonnement qui avait progressivement restreint la rhétorique à l'art de bien parler et à l'ornemental, puis au seul espace des tropes, et finalement aux seules figures de la métaphore et la métonymie³.

- 3 Je voudrais dans cet exposé dresser un parallèle, avec un décalage dans le temps de plus de 30 années, entre l'évolution de la problématique des figures au sein de la rhétorique, et plus spécialement de la métaphore, et l'évolution de la problématique de la répétition. Une description de la répétition en termes d'insistance ou de gradation (Lausberg, 2008 : 310 ; Morier, 1998 : 114, 459, 460), ou bien d'ornement et de passion (Fontanier, 1977 : 329 ; Morier, *ibid.*) apparaît aujourd'hui très insuffisante. Les registres et genres discursifs où la répétition est omniprésente (poétique, mais aussi religieux, politique, publicitaire, didactique...⁴) sont trop nombreux pour être réduits à des cas exceptionnels. Cette prise de conscience permet aujourd'hui de renouveler la description de la répétition, de la sortir de l'approche taxinomique pour l'ouvrir à une approche linguistique.
- 4 L'organisation de journées d'étude à Nice en décembre 2013, la parution prochaine de deux numéros de revue entièrement consacrées à la répétition (« Pragmatique et répétition », *Semen* et « Répétition et genres », *Le Discours et la langue*) attestent de l'essor de cette problématique en dehors des études littéraires⁵ ou des études de lexicométrie⁶, et marquent donc un tournant décisif dans sa réception en France. C'est donc un champ particulièrement vaste, ouvert, de décloisonnement disciplinaire, entre rhétorique et linguistique, que la répétition permet d'explorer.
- 5 Dans une première partie, je reviendrai sur les « idées reçues » sur la répétition. Je montrerai ensuite la nécessité de passer d'une acception étroite de la répétition à une acception étendue. Dans certains types de textes, la répétition ne peut être réduite à des figures isolées, car elle est, fondamentalement, plurielle, portée par une multitude de formes, tant figurales que non figurales. On parle de métaphore filée. Je parlerai de répétition réticulaire. La troisième partie illustre ce constat par l'analyse formelle d'un extrait de discours politique.

1. De la répétition restreinte à la répétition réticulaire

- 6 De la même façon qu'on a pu parler de rhétorique restreinte, on peut parler d'une répétition restreinte, et il existe un certain nombre de présupposés négatifs qui ont longtemps freiné le passage d'une appréhension étroite à une appréhension étendue de la répétition. En outre, le terme même de répétition pose problème, dans son ambiguïté. Il renvoie en effet, sur le plan linguistique, à deux modes de reprise : la répétition comme reprise du sens et la répétition comme reprise du matériau formel. Répéter, c'est soit redire autrement (avec d'autres mots), soit *ne pas* redire autrement, mais au contraire à l'identique (avec les mêmes mots). Cette opposition excède l'opposition entre reformulation et répétition. Tous les phénomènes de pronominalisation et, plus largement, d'anaphorisation, peuvent être subsumés dans le premier type de répétition. Ni la langue courante, ni la linguistique ne disposent de vocables distincts pour désigner ces deux opérations. Je propose de désigner par le mot composé de « répétition-substitution » les reprises sémantiques (*cf.* définition en 2) et de réserver le mot simple de « répétition » à la seule répétition des signifiants. L'indifférenciation terminologique a de fait favorisé une indifférenciation dans l'étude des deux types de reprise, tant en

rhétorique⁷ qu'en linguistique (Adam, 1990 ; Charolles, 1978 ; Linke *et al.*, 2004...), et a longtemps fait obstacle à la reconnaissance de la spécificité de la répétition, qui s'est trouvée reléguée au second plan, derrière la répétition-substitution⁸. J'énumère ci-après les présupposés qui ont influé négativement sur la réception de la répétition, et qui doivent être abandonnés.

1.1. Les idées reçues sur la répétition

La répétition est inutile

- 7 Dans le champ figural, par rapport à la métaphore, unanimement considérée comme un plus par rapport au langage commun, la répétition souffre d'un discrédit : elle semble ne rien apporter de plus sur le plan du sens. La répétition enfreint en effet, de manière manifeste, deux des maximes conversationnelles de P. Grice : la loi d'informativité, qui exclut qu'on parle pour ne rien dire, et la loi d'exhaustivité, qui exige du locuteur, non pas qu'il dise tout, mais qu'il fournisse l'information pertinente maximale. De là on a hâtivement conclu que le dire en plus était un dire en trop. De là aussi, sans doute, la proscription stylistique de la répétition, présente dans tous les manuels scolaires : « Toute répétition est en principe faute de style » (Prak-Derrington, à paraître).
- 8 Dans l'édition revue et augmentée du dictionnaire de H. Morier, à l'entrée « répétition » (1998 : 1017) le lecteur est simplement renvoyé à différentes figures, sans qu'aucun article de synthèse ne lui soit consacré⁹. Les auteurs qui reconnaissent en elles une figure capitale sont des exceptions (Frédéric, 1985 ; Mazaleyrat & Molinié, 1989, Molinié, 1994). Les figures *de sens* intéressent plus que les autres figures, et le primat des tropes sur les non-tropes perdure¹⁰. Plus que toutes les figures, la répétition a donc pâti de la définition de la figure comme écart, comme substitution. Or, la répétition ne remplace rien, bien au contraire, elle se définit justement par sa non-substituabilité. Répéter, c'est ne pas vouloir et ne pas pouvoir dire autrement. Répéter, ce n'est pas ne rien dire de plus. C'est re-dire, pour produire certains effets.

La répétition est trop simple pour être intéressante

- 9 C'est ce que j'appelle le syndrome de *La Lettre volée*, en écho à la célèbre nouvelle d'Edgar Allan Poe (Prak-Derrington, 2013, à paraître). C'est parce que la répétition est par trop visible qu'elle est restée longtemps ignorée. Comment élaborer une démarche d'interprétation, là où il semble n'y avoir rien de caché ? Or, l'absence visible de différence (hors l'écart temporel) de la répétition ne laisse pas de questionner. Ce qui est perçu comme Même est en fait Presque-Même ou Presque-Autre par le seul écoulement du temps. La répétition nous transporte au cœur d'une énigme qui laisse au seul destinataire le soin de la déchiffrer : celle de l'Autre du Même, de l'altérité dans l'identité. Contrairement aux figures de sens, à la reformulation, et contrairement à la répétition sémantique, perçues d'emblée comme formes interprétatives, parce que la différence est d'emblée portée par des signifiants autres, la différence dans l'identique de la répétition est invisible, non pas absente, mais à chercher¹¹.

La répétition est un phénomène marginal

- 10 On sait que la métaphore ne concerne pas seulement un usage particulier, « figuratif » du langage, mais qu'elle est partout présente dans la vie de tous les jours. Elle est indispensable dans la cognition et la construction de nos représentations : notre langage tout entier, dans son usage le plus quotidien et le plus terre à terre, est traversé par la métaphore (Lakoff & Johnson, 1980). C'est la même chose pour la répétition, qui ne peut être réduite à un emploi figuratif – plus encore que la métaphore d'ailleurs, puisqu'elle renvoie à des phénomènes très hétérogènes, qui vont bien au-delà du langage¹². La répétition est la condition préalable de toute organisation en système sémiotique. Il n'est pas de langage sans répétition : c'est par la répétition d'un nombre fini de phonèmes, de morphèmes, de lexèmes, que naît le discours, virtuellement infini. À partir de quel moment, de quel seuil, dans quels contextes, les formes linguistiques de la répétition passent-elles de la transparente omniprésence à la saillance figurale ? Pour sortir de sa transparence, la répétition doit être perçue comme intentionnelle, il faut présumer que le locuteur choisit de répéter.

La répétition est réduite à la figure de l'anaphore rhétorique

- 11 Lorsque c'est le cas, lorsque le locuteur choisit de répéter, on s'aperçoit alors que la répétition n'apparaît pas de manière isolée, concentrée en une seule figure, mais qu'elle se déploie sur de multiples figures, qui fonctionnent en réseau. À l'instar des trains, toute répétition peut en cacher une autre. C'est ce que je nomme la répétition réticulaire.
- 12 Je souhaite montrer la diversité et la richesse de la répétition, trop souvent éclipsée par une seule figure : celle de l'anaphore rhétorique (cf. Magri, 2015 ; Mayaffre, 2015). L'anaphore est à la répétition ce que la métaphore est aux tropes, leur figure de proue, en même temps que l'arbre qui cache la forêt. De la même façon qu'on ne retient généralement, au sein des tropes, que la métaphore, et pour la métaphore, que ses formes nominales (alors qu'elle peut être verbale, adjectivale, adverbale... en fonction de sa configuration syntaxique), de la même façon ne retient-on de la répétition que l'anaphore rhétorique, au détriment de toutes les autres figures, pourtant aussi nombreuses que variées¹³. Les figures de la répétition forment un véritable continent au sein des figures, continent que je ne ferai ici qu'évoquer. Toutes ces figures mettent en œuvre un mode de textualisation spécifique, qui n'est plus celui de la cohérence sémantique, ou de la pertinence pragmatique, mais celui des formes-sens¹⁴ de la répétition : j'en viens donc maintenant à la définition de ce mode de textualisation.

1.2. Délimitation et définition : « répétition-substitution » vs « répétition »

- 13 Il est nécessaire de ne plus confondre en un seul mode indifférencié les deux types de reprise.
- 14 Ces derniers s'opposent par une propriété distinctive : celle de la possible ou impossible substitution.
- 15 La reformulation (répéter autrement), la pronominalisation – on parlait d'ailleurs autrefois de « pronoms-substituts » – et l'anaphorisation relèvent de la répétition-substitution. On sait que pour la reformulation, l'équivalence entre reformulé et

reformulant(s) n'est pas forcément d'ordre sémantique, mais peut être pragmatique (Fuchs, 1994). De la même façon, on sait que les pronoms et les anaphores ne sont pas de simples reprises mécaniques, mais un mode particulier de donation du référent, le résultat d'un processus mental de représentation (Kleiber, 1994, 2001). Il demeure que ce mode de reprise pose une *équivalence* entre les signes. En d'autres termes : il autorise leur substitution. Un (des) signes s'efface(nt) pour faire place à un (des) autre(s) signe(s) : *crever* vaut pour *mourir* ; *elle* vaut pour *la rhétorique*.

- 16 Le terme simple de répétition ne doit renvoyer qu'à la répétition des signifiants. La répétition suspend le principe d'équivalence des signes entre eux, puisqu'elle maintient, intégralement ou partiellement, les signes en tant que « corps » singuliers et non substituables : « *Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir* » ; « *c'est un mystère, un mystère* qui peut s'exporter, comme le jazz [le flamenco] »¹⁵ ; « 1) *la rhétorique* est une manipulation de l'auditoire (Platon) ; 2) *la rhétorique* est l'art de bien parler (*ars bene dicendi* de Quintilien) ; 3) *la rhétorique* est l'exposé d'arguments ou de discours qui doivent ou qui visent à persuader » (Meyer, 2011 : 5). La répétition n'exclut pas la variation, et, bien souvent, répétition et reformulation se rejoignent pour former des formes hybrides, répétitions reformulantes ou reformulations répétitives (Rabatel, 2007 ; Prak-Derrington, 2008).
- 17 L'opposition entre *répétition-substitution* et *répétition* est une opposition distinctive, qui fait passer les signes d'une logique d'équivalence, ou de possible substitution, à une logique d'impossible substitution¹⁶. À quels effets, et pour quelles fins ? Cela dépend bien sûr des registres et des genres de discours. Nous nous intéresserons ici au discours politique.

2. Les figures de répétition

2.1. Les familles de figures de la répétition

- 18 Dans son étude rhétorique de la répétition, M. Frédéric ne recense pas moins de 44 procédés de répétition¹⁷. Elles constituent quantitativement le groupe le plus important au sein des figures. Certaines peuvent être regroupées en familles. On distingue communément entre les répétitions phoniques ou phonétiques (*allitération, assonance, homéotéleute*), et les répétitions syntaxiques (*anaphore, épiphore, anadiplose, antépiphore, chiasme, symproque*). On pourrait ajouter une autre famille, celle des répétitions lexicales (qui portent sur un mot) : *antanaclase, polyptote, polysyndète*. Je renvoie le lecteur aux divers traités de rhétorique pour les définitions et les exemples illustrant ces figures. Ces subdivisions appellent cependant les remarques suivantes :
- l'adjectif « phonique », réservé à la répétition de sons isolés (consonnes, voyelles ou syllabes), est en réalité adéquat pour n'importe quel type de répétition. C'est même sa propriété constitutive. Indépendamment des critères de nature, de position, de contact, de taille de l'unité répétée, toute répétition des signifiants est, nécessairement, phonique : que l'on répète une voyelle ou une consonne, un morphème, un mot ou groupe de mots ou une phrase entière, il s'agit toujours d'une mise en œuvre de la matérialité sonore des signes. Le mode des formes-sens de la répétition est le mode de la corporité des signes : vocale pour celui qui parle, auditive pour ceux qui l'écoutent. C'est de cette matérialité sonore que découlent les effets pragmatiques de la répétition ;
 - au sein des figures de répétition, les figures syntaxiques sont les seules à être véritablement organisées en système (cf. Prak-Derrington, à paraître). Ce sont celles qui nous intéressent

au premier chef. Le contexte a en effet plusieurs dimensions, dont celle de *cotexte linguistique*. Les répétitions cotextuelles se définissent par la *position* dans le cotexte du/des constituants répétés, qui sont autant de variations des deux positions saillantes du début et de la fin. Ou bien la position entre le segment répété et les segments répétant est identique : à l'initiale de la séquence répétée (anaphore : A... /A... / A...), ou encore à la fin (épiphore : ...A/...A/...A). Ou bien la position entre le répété et les répétant varie : que la fin se transforme en début (anadiplose : ...A/A...), ou que le début soit repris à la fin (l'épanadiplose : A.../...A). À partir de ces figures simples peuvent se former des figures composées : la symploque est ainsi une figure duelle, qui réunit anaphore et épiphore (A...B/A...B/A...B); l'antimétabole, ou chiasme formel, allie la symétrie encadrante de l'épanadiplose et la réversion de l'anadiplose (ABBA) ;

- la liste des figures de répétition est longue... et arbitraire. Pourquoi la répétition d'un connecteur porte-t-elle un nom, la polysyndète (« Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant D'une femme inconnue, et que j'aime, et qui m'aime », Verlaine), mais pas la répétition d'une conjonction de subordination (« Parce que c'était lui, parce que c'était moi », Montaigne) ? Pourquoi parler de figures lorsque des voyelles ou des consonnes sont répétées et pas quand il s'agit de morphèmes ? Un morphème peut tout aussi bien faire figure, qu'il soit lexical ou grammatical : « décharné, dénérvé, démusclé, dépoulté » (Ronsard) « tout ce qui grouille, grenouille, scribouille (Groupe Mu, cité in : Frédéric, 1985 : 219). En réalité, la liste des figures de répétition est constitutivement ouverte. Dès lors que des signifiants (son, lettre, syllabe, morphème, affixe, mot, groupe de mots, phrase, paragraphe...) sont répétés, ils perdent leur transparence, ils sont opacifiés, ils deviennent des forme-sens. On arrive à ce constat extrême : toute répétition est susceptible, en contexte, de faire figure¹⁸ !

2.2. La répétition réticulaire

« En écartant les figures non-tropes, Dumarsais et la plupart de ses successeurs ont éludé la dimension textuelle où elles se déploient, et le problème fort délicat de la composition des figures » (Rastier 1994 : 7).

- 19 Les figures de répétition sont donc, théoriquement, innombrables. Il s'agit de montrer qu'elles fonctionnent de concert. C'est cet aspect de la répétition, son déploiement en réseau, que je souhaite maintenant développer.
- 20 Marc Bonhomme (2005 : 62) est le premier à avoir opposé deux modes de configuration figurale : « l'émergence singulière » et la « co-émergence régulière », dont relève bien sûr la répétition. Chaque figure de co-émergence régulière se distingue par sa « nature séquentielle » et son « organisation multipolaire » :
- « Ce second type de configuration tire sa figuralité de sa nature séquentielle. [...] Tranchant avec la dimension ponctuelle et microstructurale des figures par émergence singulière, les figures par co-émergence régulière mettent en jeu une organisation multipolaire (un tout fait figure) et une extension très diversifiée. »
- 21 Il faut élargir ce constat : l'organisation multipolaire n'est pas concentrée sur une seule figure, mais distribuée sur plusieurs ! La répétition est plurielle, réticulaire, elle fait émerger une macrofigure, composée des multiples répétitions figurales, elles-mêmes portées par les répétitions non figurales (les marques formelles de redondance grammaticale et de cohésion textuelle). En contexte, toute répétition cesse d'être isolée. Entre elle et ses voisines se forme un réseau dont l'ensemble forme la charpente du texte. Tous les niveaux de la répétition (phonique, lexical, syntaxique, textuel), figural et non figural, interagissent pour nous faire entrer dans la matérialité des formes-sens.

- 22 La répétition réticulaire fait accéder une succession d'énoncés, un passage, voire un texte entier, au statut de figuralité (cf. *infra* : du figural au monumental). C'est ce que nous allons voir maintenant avec l'exemple d'un « grand discours » politique : un discours qui a marqué l'histoire du XX^e siècle et s'est inscrit dans la mémoire collective.

3. Un exemple de grand discours politique. Répétition, « mémoralisation », monumentalisation

3.1. Du non-figural au figural

« À l'encontre de leurs approches parcellaires, les figures s'ancrent sur la totalité des composantes et des sous-composantes du discours » (Bonhomme 2005 : 52).

- 23 Il s'agit du discours prononcé par Martin Luther King en 1963, à l'issue de la Marche sur Washington. Il est composé de trois parties, qui recoupent peu ou prou la division linéaire du temps : le passé, le présent et l'avenir. L'ensemble du discours abonde en métaphores et en répétitions, mais c'est dans la troisième et dernière partie, initiée par l'anaphore rhétorique « *I have a dream* », que les répétitions se déploient de manière spectaculaire. L'apogée du discours coïncide donc avec la mise en œuvre systématique de la répétition réticulaire. En voici l'extrait dans la langue originale¹⁹.
- 24 Les répétitions figurales sont soulignées, les répétitions non figurales sont en italiques. Le nom des figures moins connues est indiqué entre crochets. Les figures dites phoniques, qui sont en général incluses dans d'autres répétitions, sont mises en gras pour pouvoir être distinguées.

(1) « And so even though we face the difficulties of today and tomorrow, I still have a dream.

(2) It is a dream deeply rooted in the American dream. [épanode]

(3) I have a dream [anadiplose: conversion de l'épanode en anaphore] *that one day this nation will rise up and live out the true meaning of its creed:*

(4) "We hold these truths to be self-evident: that all men *are created equal*." (*applaus*)

(5) I have a dream *that one day on the red hills of Georgia the sons of former slaves and the sons of former slave owners will be able to sit down together at a table of brotherhood.*

(6) I have a dream (*ovation*) *that one day even the state of Mississippi, a desert state, sweltering with the heat of injustice and oppression, will be transformed into an oasis of freedom and justice.*

(7) I have a dream (*ovation*) *that my four children will one day live in a nation where they will not be judged by the color of their skin but by the content of their character.*

(8) I have a dream today. (*ovation*)

(9) I have a dream *that one day the state of Alabama, whose governor's lips are presently dripping with the words of interposition and nullification, will be transformed into a situation where little black boys and black girls will be able to join hands with little white boys and white girls and walk together as sisters and brothers.*

(10) I have a dream today. (*ovation*)

(11) I have a dream *that one day every valley shall be exalted, every hill and mountain shall be made low, the rough places will be made plain, and the crooked places will be made straight, and the glory of the Lord shall be revealed, and all flesh shall see it together.*

(12) This is our hope.

(13) This is the faith with which I go back to the South.

(14) With this faith [anadiplose] *we will be able to hew out of the mountain of despair a stone of hope.*

- (15) With this faith we will be able to transform the jangling discords of our nation into a beautiful symphony of brotherhood.
- (16) With this faith we will be able to work together, to pray together, to struggle together, to go to jail together, to stand up for freedom together [épiphore], knowing that we will be free one day. (ovation)
- (17) This will be the day when all of God's children will be able to sing with a new meaning
- (18) "My country, 'tis of thee, sweet land of liberty, of thee I sing. Land where my fathers died, land of the pilgrim's pride, from every mountainside, let freedom ring."
- (19) And if America is to be a great nation this must become true.
- (20) So let freedom ring from the prodigious hilltops of New Hampshire. [début de la symphonie, ouverture de l'antépiphore]
- (21) Let freedom ring from the **mighty mountains of** New York.
- (22) Let freedom ring from the **heightening Alleghenies of** Pennsylvania!
- (23) Let freedom ring from the snowcapped **Rockies of** Colorado!
- (24) Let freedom ring from the curvaceous slopes of California!
- (25) But not only that; let freedom ring from Stone Mountain of Georgia!
- (26) Let freedom ring from Lookout Mountain of Tennessee!
- (27) Let freedom ring from every hill and molehill of Mississippi [fin de la symphonie].
- (28) From every mountainside, let freedom ring [fermeture de l'antépiphore]. (ovation)
- (29) And when this happens, when we allow freedom to ring, when we let it ring from every village and every hamlet, from every state and every city, we will be able to speed up that day when all of God's children, black men and white men, Jews and Gentiles, Protestants and Catholics, will be able to join hands and sing in the words of the old Negro spiritual, "
- (30) Free at last!
- (31) Free at last!
- (32) Thank God Almighty, we are free at last! [réduplication] ».

Les répétitions non figurales

- 25 Ce soulignement est extrêmement schématique et imparfait, mais il révèle la nécessité d'appréhender la répétition comme un faisceau de traits convergents. La répétition est un continuum, qui va de la saillance figurale à l'invisibilité grammaticale. L'anaphore « *I have a dream* », la seule qui a été retenue, est en fait insérée dans un très dense réseau de répétitions, à tous les niveaux du discours. La répétition est, constitutivement, un ensemble de traits coorientés, qui constituent alors un « patron » linguistique (Maingueneau & Philippe, 2002), ce que j'ai appelé la répétition réticulaire.
- 26 Au sein des répétitions non figurales, on retrouve les constantes suivantes, que j'énumère ici rapidement :
1. l'appartenance à un même plan énonciatif (Benveniste, 1966 : 237-250), ici le discours, et la distribution régulière, aux mêmes places dans les énoncés, des marqueurs énonciatifs que sont les temps verbaux (ici : présent, futur, futur accompli, passé composé) et les pronoms personnels. Parce qu'ils sont soumis à la même linéarisation, ces marqueurs apparaissent comme les premiers porteurs de la répétition ;
 2. le choix de la répétition lexicale, non substitutive, au détriment de la substitution anaphorique (non pas « the sons of formers slaves and *those* of former slaves owners » mais bien « the sons of formers slaves and *the sons* of former slaves owners » etc.) ;

3. au niveau phrastique, le choix de moules syntaxiques simples, réduits dans leur grande majorité aux compléments obligatoires, qui affichent, de manière transparente, le binarisme de la structuration informationnelle en thème et rhème ;
 4. au niveau intraphrastique, une abondance de structures binaires (non pas « *all men* » mais « *black men and white men* », non pas « *from every village* » mais « *from every village and every city* »²⁰) ; 5) enfin, l'abondance des répétitions phoniques²¹.
- 27 M. Bonhomme (2005 : 54) parle de la « multidimensionnalité constitutive » des figures. C'est sans doute encore plus vrai de la répétition, qui met en œuvre conjointement les niveaux phonique, lexical, syntaxique, énonciatif, rendant ainsi possible la coémergence figurale de la répétition.

Une macrofigure de répétition

- 28 On retrouve cette pluralité dans le déploiement figural de la répétition. Nous avons montré le rôle de tout premier plan que jouent les répétitions syntaxiques dans la répétition réticulaire et posé leur cadre théorique dans un autre article (Prak-Derrington, à paraître). Nous souhaitons ici montrer la concordance entre le choix des figures syntaxiques et leur propre position dans le texte, qui est réalisée de manière exemplaire dans notre extrait.
- 29 On sait que les figures syntaxiques sont autant de variations sur les deux positions saillantes du début et de la fin. L'examen révèle que la distribution de ces figures de répétition n'est pas aléatoire, et qu'elles assument des fonctions différentes dans la textualisation. J'ai déjà proposé une analyse similaire pour un autre grand discours²², il faudrait bien sûr approfondir les pistes que nous proposons ci-dessous.
- 30 Notre extrait se décompose comme suit :
- A. De (1) à (2) : Le présent (fin de la deuxième partie du discours)
 - B. De (3) à la fin : L'avenir (notre extrait, la troisième et dernière partie du discours)
 - 1) Le rêve, de (3) à (11)
 - 2) La foi en ce rêve, de (12) à (16)
 - 3) La cloche de la liberté, de (17) à (28) : clause
 - 4) Clause de la clause, de (29) à (32).
- 31 On observe les concordances suivantes :
1. les transitions entre les séquences et sous-séquences du discours sont assurées par la figure de rebond de l'anadiplose, qui reconvertit le rhème en thème. Ainsi, dans le passage du présent (A) à l'avenir (B), au tout début de notre extrait : en (2) et (3), la phrase « *I have a dream* » passe du statut d'objet à celui de sujet. En (13) et (14), même conversion pour « *This is the faith with which...* », qui devient thématique dans « *With this faith we will be able...* » ;
 2. on constate que les anaphores, figures d'ouverture, sont uniquement distribuées sur la première moitié de notre extrait. Ce sont elles qui donnent aux séquences « *I have a dream* »²³, de (3) à (11), et, « *With this faith* », de (14) à (16), leur unité ;
 3. les figures de clôture sont distribuées à la fin, dans la deuxième moitié de notre extrait²⁴. On observe une gradation. La figure centrifuge de l'anaphore fait place à la figure centripète de l'épiphore, qui répète cinq fois le rhème « *together* », en (16). Lui succède ensuite la figure de la symploque (A...B / A...B / A...B), de (20) à (27). La symploque est une figure composée extrêmement saillante, qui conjugue anaphore (« *Let freedom ring* ») et épanode (répétition à la fin, avec variation : « *from ... of...* »), et cerne les énoncés tant à gauche qu'à droite, par des répétitions²⁵. Cette symploque est elle-même encadrée par la figure de « la boucle bouclée » de l'antépiphore ou épanadiplose en (20) et (28) : la forme impérative « *Let freedom ring* », placée à l'ouverture au début de l'énumération, est déplacée en position

finale, dans l'ordre rhème/thème, lors de sa dernière apparition. Elle reprend ainsi à l'identique la citation (ou hétérorépétition) de l'hymne patriotique donnée en (18), et ferme de manière parfaitement symétrique l'énumération donnée dans la symploque (« From every mountainside let freedom ring ! ») ;

4. enfin, le discours dans sa totalité est clôturé par une ultime figure de répétition, la réduplication de (30) à (32), qui est une autre citation, cette fois d'un *negro spiritual* : « Free at last! Free at last! Thank God Almighty, we are free at last! » Cette ultime figure de répétition, la clausule de la clausule, dépasse le binarisme entre thème et rhème, l'opposition entre début et fin, qu'avait, déjà, amorcé l'antépiphore, en renvoyant la fin de la séquence (28) à son commencement (19). Elle introduit, pour la première fois dans notre extrait, un rythme ternaire (le chiffre trois est celui de la Trinité, Dieu est Un en Trois !), en répétant un énoncé dans sa totalité. La « triplification »²⁶ effectuée ainsi la synthèse et le dépassement de toutes les précédentes figures de répétition.

3.2. Du répété au répétable, du figural au monumental

- 32 Le discours de Martin Luther King est aujourd'hui considéré comme l'un des discours les plus marquants du xx^e siècle (Lisée & Matagne, 2008 ; Labiausse, 2011 ; Jelinek, 2012). Aux États-Unis, il est même classé comme le plus grand discours du xx^e siècle. Il a constitué le point d'orgue du mouvement des droits civiques des noirs américains et peut être vu comme l'accélérateur de leur cheminement vers l'égalité : de la loi sur les droits civiques votée dès l'année suivante en 1964, à l'accession de Barack Obama à la présidence des États-Unis en 2008.
- 33 Sur le plan linguistique, c'est un discours qui allie avec une très grande maîtrise les deux figures les plus importantes de la rhétorique : la figure de la métaphore et celle des formes-sens de la répétition.
- 34 L'ancrage mémoriel de ce discours peut être mis en relation avec le dense réseau de répétitions, tant sur l'axe paradigmatique (marqueurs de cohésion textuelle des temps verbaux et des pronoms personnels, répétition lexicale et non pas substitution pronominale), que syntagmatique (l'ensemble des figures et plus largement les moules syntaxiques de la répétition, l'organisation rythmique, répartie essentiellement en structures binaires, les répétitions phoniques).
- 35 La répétition réticulaire (anaphore, épiphore, symploque, antépiphore, réduplication...) permet de créer une scène d'énonciation théâtrale. À l'oral, elle transforme la linéarité imprévisible du discours en autant d'unités mémorisables. Et c'est parce que tout segment répété est destiné à devenir répétable, que ce discours, à l'instar d'autres « grands discours » politiques où se déploie la répétition réticulaire, peut acquérir une dimension mémorable. Dans le discours politique, il est fréquent qu'on ne retienne que les mauvais effets de la répétition, confondant ainsi la fin et les moyens ; on la réduit alors à des fonctions de manipulation (Barry, 2000), de propagande ou de sloganisation (Tournier, 1985)... Dans les grands discours, dans lesquels « L'orateur cherche à créer une communion autour de certaines valeurs reconnues par l'auditoire » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988 : 67, nous soulignons), plutôt que de parler de manipulation, on peut peut-être parler de « mémoralisation » par la répétition. Ce mot-valise que j'ai forgé me semble associer les deux propriétés qui sont au cœur du pouvoir pragmatique de la répétition : c'est par sa matérialité sonore qu'elle acquiert une telle saillance mémorielle. Le mot-valise peut, en outre, se décomposer de deux manières : ou bien, et c'est l'acceptation neutre, en :

(mémoire + oralisation) ou bien, lorsqu'il s'agit, comme ici, de discours « patrimoniaux » qui affirment des valeurs universelles en : (mémoire + morale + oralisation).

Conclusion. La répétition réticulaire ou quand le tout fait figure

- 36 Pas plus qu'un poème ne peut être réduit à la présence de rimes finales, la répétition ne peut être réduite à la figure d'ouverture qu'est l'anaphore. Les différents patrons syntaxiques de la répétition sont autant de mises en structure du rythme, autant de systématisations de la matérialité sonore des discours, qui serait sinon fortuite et aléatoire. L'enchevêtrement des figures de répétition, étroitement resserrées dans l'espace textuel, nous fait passer du mode de la cohérence sémantique au mode de textualisation des formes-sens. La répétition réticulaire suspend le principe de linéarité pour instaurer une textualité stratifiée et rythmée, qui confère aux mots-signes relief et profondeur et grave dans la mémoire, ineffaçables, les segments répétés.
- 37 Dans les grands discours, tandis que les figures de répétition, prises isolément, se détachent sur le fond du co-texte, la répétition réticulaire détache l'ensemble du passage et/ou du texte sur le fond du con-texte : c'est à dire de l'Histoire ! La saillance co-textuelle de la répétition, transformée en saillance con-textuelle par la répétition réticulaire, peut alors transformer le discours en discours-monument.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1996) : *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.
- BARDÈCHE, M.-L. (199) : *Le principe de répétition : littérature et modernité*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- BENVENISTE, É. (1966) : « Les relations de temps dans le verbe français », in : *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 237-250.
- BARRY, A. O. (2000) : « Linéarité discursive et bouclages énonciatifs dans le discours de Sékou Touré », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 12 (en ligne : <http://semen.revues.org/1869>, consulté le 18/10/14).
- BONHOMME, M. (1998) : *Les Figures clés du discours*, Paris, Éd. Le Seuil
— (2005) : *Pragmatique des figures du discours*, Paris, H. Champion.
- CALAS, F., FROMILHAGUE, C., GARAGNON, A.-M. & SUSINI, L. (2012) : *Les Figures à l'épreuve du discours : dialogisme et polyphonie*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- CHAROLLES, M. (1978) : « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes [Approche théorique et étude des pratiques pédagogiques] », *Langue française*, 38-1, p. 7-41.
- FONTANIER, P. & GENETTE, G. (1968) : *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.

- FRÉDÉRIC, M. (1985) : *La Répétition : étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Niemeyer.
- FUCHS, C. (1994) : *Paraphrase et énonciation*, Gap-Paris, Ophrys.
- GENETTE, G. (1970) : « La rhétorique restreinte », *Communications*, 16-1, p. 158-171.
- JELINEK, G. (2012) : *Reden, die die Welt veränderten*, 2. Aufl., München, dtv, 2012.
- KLEIBER, G. (1994) : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
— (2001) : *L'Anaphore associative*, Paris, Presses universitaires de France.
- LABIAUSSE, K. (éd.) (2011) : *Les Grands Discours politiques : de 1900 à nos jours*, Paris, Bréal.
- LAKOFF, G. & JOHNSON, M. (1985) : *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Éd. de Minuit
- LAUSBERG, H. (2008) : *Handbuch der literarischen Rhetorik*, Stuttgart, F. Steiner.
- LINKE, A., NUSSBAUMER, M. & PORTMANN, P. R. (2004) : *Studienbuch Linguistik*, Tübingen, Niemeyer.
- LISÉE, J.-F. & MATAGNE, G. (2008) : *Les 100 discours qui ont marqué le XX^e siècle*, Bruxelles, A. Versaille.
- MAINGUENEAU, D. (2012) : *Les Phrases sans texte*, Paris, A. Colin.
- MAINGUENEAU, D. & PHILIPPE, G. (2002) : « Les conditions d'exercice du discours littéraire », in : E. Roulet & M. Burger (dirs), *Les Modèles du discours au défi d'un « dialogue romanesque ». L'incipit du roman de R. Pinget « Le Libéra »*, Presses universitaires de Nancy, 2002, p. 351-379.
- MAGRI, V. (à paraître) : « L'anaphore rhétorique dans le discours politique : l'exemple de Nicolas Sarkozy », *Semen*.
- MAYAFFRE, D. (2015) : « L'anaphore rhétorique, figure des figures du discours électoral de Sarkozy », *Pratiques*, 165-166.
- MAZALEYRAT, J. & MOLINIÉ, G. (1989) : *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, Presses universitaires de France.
- MEYER, M. (2011) : *La Rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.
- MOLINIÉ, G. (1994) : « Problématique de la répétition », *Langue française*, 101-1p. 102-111.
- MORIER, H. (1998) : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.
- PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L. & MEYER, M. (1958) : *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles.
- PRAK-DERRINGTON, E. (2012) : « Évoquer, invoquer, survivre, "Je sais que tu reviendras" », in : K. Nassikas, E. Prak-Derrington & C. Rossi (dirs), *Fabriques de la langue*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 311-339.
— (2013) : « Sprachmagie und Sprachgrenzen. Zu Wort- und Satz wiederholungen in Herta Müllers *Atemschaukel* », in : H. Mahrtdt & S. Lægred (dirs.), *Dichtung und Diktatur. Die Schriftstellerin Herta Müller*, Würzburg, Köingshausen & Neumann, p. 131-145.
— (à paraître, a) : « "Toute répétition est en principe faute de style". Infraction et répétition lexicale », in : P. Chiron & C. Guérin (dirs), *L'Infraction stylistique*, Presses universitaires de Rennes.
— (à paraître, b) : « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées. Pour une textualité stratifiée », *Le Discours et la langue*.
- PÜTZ, P. (2004) : *Wiederholung als ästhetisches Prinzip*, Bielefeld, Aisthesis.
- RABATEL, A. (2007) : « Répétitions et reformulations dans L'Exode : co-énonciation entre Dieu, ses représentants et le narrateur », in : M. Kara (éd.), *Usages et analyses de la reformulation*, Metz,

Université de Metz/Celtd, p. 241-253.

— (2008) : « Figures et points de vue en confrontation », *Langue française* 160, p. 3-19.

RABATEL, A. & MAGRI, V. (dirs) (à paraître) : « Répétition et genres », *Le Discours et la langue*.

RASTIER, F. (1994) : « Tropes et sémantique linguistique », *Langue française*, 101-1, p. 80-101.

SALEM, A. (1987) : *Pratique des segments répétés : essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck.

SALVAN, G. (éd.) (2013) : « Figures et contexte(s) », *Le Discours et la langue*, t. 4.2.

TOULMIN, S. E. (1958) : *The uses of argument*, Cambridge, Cambridge University Press.

TOURNIER, M. (1985) : « Texte “propagandiste” et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation », *Mots*, 11-1, p. 155-187.

WATINE, M.-A. (2012) : « La réduplication : une interprétation dialogique », in : F. Calas *et al.*, *Les Figures à l'épreuve du discours. Dialogisme et polyphonie*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 149-160.

NOTES

1. En ligne : <http://www.proverbes-francais.fr/citations-proverbes/Napoleon-Bonaparte.php>. Consulté le 25/03/14.
2. « Une figure est détachée du contexte, mise dans un *herbier* » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958 : 231).
3. C'est « la rhétorique restreinte » (Genette, 1970).
4. Voir le numéro de la revue *Le Discours et la langue* consacré à « Répétition et genres ».
5. En littérature, la répétition est valorisée, voire érigée en « principe » (Bardèche, 1999 ; Pütz, 2004).
6. Cf. A. Salem (1987) et L. Tournier (1985).
7. Les dictionnaires ou manuels de rhétorique traitent de la répétition indifféremment comme reprise du signifiant ou du signifié, y compris ceux qui lui reconnaissent un statut particulier (Morier, 1998 : 1017 ; Lausberg, 2008 : 329, mais aussi Mazaleyrat & Molinié, 1989 : 302 et Frédéric, 1985).
8. J'expose cette problématique dans un autre article, à paraître, qui pose en fait le cadre théorique de celui-ci : « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées. Pour une textualisation stratifiée ». Les deux articles se complètent et se recoupent, je suis donc amenée à le citer souvent.
9. À titre de comparaison, les articles consacrés à la métonymie et la métaphore font respectivement 42 pages (763-805), et 72 pages (690-762).
10. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la table des matières du récent numéro consacré aux « Figures et contexte(s) » (Salvan, 2013) : pour cinq articles consacrés aux figures de sens, dont trois à la métaphore, on ne trouve qu'un seul article consacré à une figure de répétition (Watine).
11. On trouve dans M.-A. Watine (2012) une analyse très subtile des mécanismes inférentiels complexes à l'œuvre dans une des figures de la répétition, la réduplication, dans une perspective de dialogisme énonciatif. Sur la répétition comme forme interprétative, voir aussi E. Prak-Derrington (2012).
12. Qui dit temporalité dit répétition : il suffit de penser à l'alternance des jours et des saisons, aux battements du cœur, à la respiration pour le constater. La répétition est un principe ontologique universel.

13. V. Magri (2015) et D. Mayaffre (2015), qui analysent tous deux le discours politique de Nicolas Sarkozy, notent certes la présence d'autres figures de répétition, mais associent pourtant les effets pragmatiques de la répétition à la particularité de la position initiale.
14. J'emprunte le terme composé de « forme-sens » à V. Magri (2015), qui l'emploie pour qualifier l'anaphore rhétorique.
15. Carlos Saura, « Le flamenco est un mystère qui peut s'exporter » (en ligne : <http://www.flamenco-culture.com/article.html?category=2&rubrique=5&id=473>, consulté le 16/02/2013).
16. Dans le cas de la répétition reformulante, l'impossibilité n'est pas totale, mais partielle.
17. Elle inclut certes dans cet inventaire quelques figures de répétitions sémantiques (comme la tautologie et le pléonasma) mais ces dernières restent très minoritaires.
18. Un constat que faisait déjà M. Bonhomme en 2005 : « A priori, n'importe quelle sériation est susceptible de produire un schème figural dans le discours » (p. 62).
19. Les répétitions de sons, très importantes dans la deuxième partie du discours, ne peuvent être maintenues dans une traduction.
20. Sur le plan sémantique, mais ce n'est pas ici notre propos, il faudrait bien sûr mettre en rapport la profusion des structures symétriques avec le rêve d'une société libérée de la ségrégation, le rêve d'une société fraternelle et égalitaire.
21. Ces phénomènes phoniques sont répertoriés comme figures, mais nous les plaçons ici en fin du continuum, parce qu'ils ne sont pas également présents dans tous les grands discours politiques. C'est en revanche une dimension très importante dans le discours de Martin Luther King.
22. Je renvoie ici à celle que je donne du discours « Paris libéré », de Charles de Gaulle (*ibid.*).
23. L'analyse de la séquence « I have a dream » pourrait constituer un article en soi, la répétition de phrases étant un phénomène extrêmement complexe, qui relève aussi de l'aphorisation (Maingueneau, 2012), mais il n'est pas possible de le traiter ici. Sur la répétition d'une phrase et ses effets pragmatiques, voir aussi E. Prak-Derrington (2012).
24. C'est également la figure de l'épanode qu'on trouve à la fin de B, en (1) et (2) : « And so eventhough we face the difficulties of today and tomorrow I still have a dream. It is a dream deeply rooted in the american dream ».
25. Sur le plan sémantique, c'est l'ensemble homogène des diverses montagnes des États-Unis, parcourus dans un mouvement qui va du Nord-Est, en passant par le Centre et l'Ouest, pour aboutir aux anciens états esclavagistes du Sud.
26. Le terme consacré est en fait celui de « réduplication », une figure dont M.-A. Watine (2012) a montré toute la complexité, en la décomposant en un schéma énonciatif tripartite.

RÉSUMÉS

Au sein du champ figural, la répétition a souffert du primat des tropes, d'une définition de la figure comme écart, comme substitution. Une approche contextualisée des figures permet de redéfinir la répétition et de l'appréhender comme un phénomène réticulaire en mettant à jour ses capacités de structuration textuelle, qui étaient restées sous-estimées dans une approche décontextualisante. Cet article propose de distinguer nettement « répétition-substitution » et « répétition », cette dernière seule impliquant la reprise des signes. Il s'agit de montrer comment

les répétitions, toujours dispersées dans les taxinomies traditionnelles, fonctionnent, en contexte, de concert. L'étude d'un passage du célèbre discours de Martin Luther King, « I have a dream » (1963) montre comment le déploiement réticulaire des répétitions co-textuelles joue un rôle décisif dans l'accès de ce texte au statut de « discours-monument ».

Among figures of speech, repetition has suffered from the pre-eminence of tropes and the definition of the figure as a substitution. Repetition's function in lending structure to text has been largely under-estimated. Contextualization allows an evolution of the definition of repetition as a reticulated phenomenon that is tightly bound to its capacity to structure text. Here we elucidate the concept of repetition and distinguish 'substitutive repetition' from 'repetition' in which signifiers are reiterated. The traditional taxonomy of repetitive figures is criticized and an alternative is proposed to allow the understanding of repetition as a network, leading to the emergence of a 'macro-figure'. This approach is illustrated by the analysis of repetition in a passage of the famous 'I have a dream' speech of Martin Luther King (1963). The complex play of repetitions has a decisive role in allowing this text to become a 'monumental speech' that transcends its original historical context.

INDEX

Keywords : figures of speech, cohesion and coherence, political speech, "I have a dream"

Mots-clés : figures du discours, répétition, cohésion et cohérence, discours politique, « I have a dream »

AUTEUR

EMMANUELLE PRAK-DERRINGTON

Icar (UMR 5191 CNRS), École normale supérieure de Lyon